



Traité Ketouvat

Michna 7 - Chapitre 1

היא אומרת מכת עץ אני, והוא אומר, לא כי, אלא דרוסת איש
את, רבן גמליאל ורבא אליעזר אומרים, נאמנת. ורבא יהושע
אומר, לא מפיה אנו חיינן, אלא הרי זו בחדקת דרוסת איש, עד
שתביא ראיה לדבריה:

Si la femme déclare n'est plus vierge par suite d'une blessure accidentelle, et l'homme prétend que c'est le résultat d'une cohabitation, on croira la femme, disent Rabban Gamliel et Rabbi Eli'ezer. Non, dit Rabbi Yehochoua, nous ne faisons rien dépendre de son assertion verbale ; elle est présumée avoir été mise en cet état par le contact d'un homme, jusqu'à ce qu'elle prouve son assertion contraire.



Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions